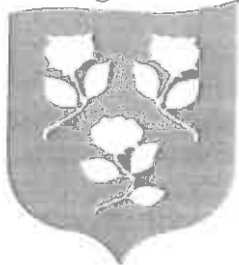


Meung-sur-Loire



**Avis de mise à disposition du projet de
modification simplifiée n°3
du Plan Local d'Urbanisme de la commune
de Meung-sur-Loire**

Par arrêté du 20 mars 2019, Madame le Maire de Meung-sur-Loire a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme ; cette modification porte sur la suppression de l'emplacement réservé n°8.

Par délibération du 25 mars 2019, le Conseil Municipal a défini les modalités de mise à disposition du dossier relatif à ce projet.

Cette mise à disposition aura lieu **du jeudi 9 mai au vendredi 14 juin 2019**, en Mairie de Meung-sur-Loire, 32 rue du Général de Gaulle, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre sera ouvert à la Mairie de Meung-sur-Loire permettant au public de consigner ses observations.

Fait à Meung-sur-Loire, le 25 avril 2019

Le Maire,



Pauline MARTIN